

Inscription aux événements de *Grab the Flag!* indiqués ci-dessous

- 13 - 15 mai 2024** Pannoniaring (Hongrie) date limite d'inscription: **31 mars 2024**
- 29 - 31 juillet 2024** Pannoniaring (Hongrie) date limite d'inscription: **31 mai 2024**
- 16 - 18 sep. 2024** Automotodrom Grobnik (Rijeka, Croatie) date limite d'inscription: **31 juillet 2024**

Les frais de participation pour chaque événement sont de **€ 380,-** pour la 1ère moto inscrite (345,- € pour les membres) et de **€ 100,-** pour chaque moto supplémentaire dans une catégorie différente.

Une moto de remplacement dans la même catégorie est gratuite.

- Je veux participer à la *Grab the Flag!* **CUP** (cotisation annuelle par classe de notation **25 €**)

NE PAS TRANSFÉRER la location du transpondeur et les frais d'inscription en Endurance s'il te plaît - merci de régler en espèces sur place -

!! Attention !! nous avons de nouvelles coordonnées bancaires

Renseignements :

Nom, Prenom:

Adresse postale complète:

Téléphone: e-mail:

Moto 1: N° de transpondeur : ou Je souhaite louer un transpondeur

Marque, Type, Année de construction:

Cylindrée, Type de freins:

Catégorie, groupe de formation N° de départ souhaité:
(Sera prise en compte si possible)

Moto 2: N° de transpondeur : ou Je souhaite louer un transpondeur

Marque, Type, Année de construction:

Cylindrée, Type de freins:

Catégorie, groupe de formation N° de départ souhaité:
(Sera prise en compte si possible)

Nous demandons des informations **honnêtes** sur la cylindrée.

Nous nous réservons le droit de vérifier le déplacement si nécessaire !

J'ai lu les conditions générales de participation, y compris l'exonération de responsabilité étendue, et je les accepte par ma signature. Je déclare mon consentement à ce que les images et les données (par exemple, les temps au tour sur "mylaps") puissent apparaître publiquement. De plus, je suis conscient des dangers liés à la participation à ces événements et déclare y participer à mes propres risques.

Date, signature

Les demandes d'inscriptions doivent être reçues au plus tard à la date limite d'inscription. Pour les événements ayant un nombre limité de participants, les membres de l'association sont prioritaires, sinon les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur réception.

L'inscription ne devient valable qu'après réception de notre confirmation écrite. Les frais d'inscription doivent être payés dans les 14 jours suivant la réception de ladite confirmation. La réception tardive du paiement peut entraîner l'exclusion.

Vorsitzender: Hans-Dieter (Paul) Strugalla | **stellv. Vorsitzender / Schriftführer:** Dr. Holger (Holgi) Fließbach

Finanz-Vorstand: Alexander (Ali) Müllejjans

Kontakt: www.grabtheflag.com

E-Mail: Anmeldung@grabtheflag.com

Postadresse: Urbanweg 5, 85625 Glonn

Bankverbindung: Raiffeisenbank Beuerberg-Eurasburg e.G.

IBAN: DE24 7016 9333 0100 7836 92

BIC: GENODEF1EUR

Clause de non responsabilité / Décharge de responsabilité étendue :

Cette clause de non-responsabilité est également disponible dans une version allemande .

En cas de divergences, la version allemande s'applique.

Les concurrents (pilotes, copilotes) participent aux épreuves, entraînements et courses à leurs risques et périls. Vous êtes seul responsable au regard des lois civiles et pénales de tous les dommages causés par vous ou par le véhicule que vous utilisez, dans la mesure où aucune renonciation de responsabilité n'est convenue par la présente. En soumettant son inscription, le pilote ou le copilote déclare renoncer à toute réclamation de quelque nature que ce soit pour les dommages survenant en relation avec les manifestations, courses, essais libres ou chronométrés, à l'exception des dommages afférents à une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, résultants d'un acte intentionnel, d'une négligence ou manquement à une obligation -également d'un représentant légal d'une personne ou d'un groupe de personnes exonérées de responsabilité- et à l'exception d'autres dommages résultants d'un acte intentionnel, d'une négligence ou manquement à une obligation -également d'un représentant légal d'une personne ou d'un groupe de personnes exonérées de responsabilité-.

La renonciation susmentionnée aux réclamations de toutes natures s'applique notamment à l'encontre de :

- La FIA, la FIM, l'UEM, la DMSB, les organisations membres de la DSMB, Deutsche Motor Sport Wirtschaftsdienst GmbH, leurs présidents, institutions, directeurs généraux, secrétaires généraux, bénévoles et salariés.
- L'ADAC e.V., les filiales ADAC e.V. et leurs sociétés affiliées, les clubs régionaux ADAC et les clubs locaux ADAC, les clubs ADMV, le promoteur/organisateur de championnat.
- l'organisateur *Grab the Flag!* - THE CLASSIC BIKE EVENT e.V., les membres de son conseil d'administration, ses commissaires, ses services course, ses bénévoles, ses salariés ou mandatés.
- Les autorités, les services course et toutes autres personnes liées à l'organisation et à la mise en œuvre de l'épreuve.
- Les exploitants de circuits, leurs gérants, employés, bénévoles ou sociétés qui leur sont associées.
- Les responsables de la construction des routes, dans la mesure où les dommages sont dus à la nature des routes utilisées lors de la manifestation, y compris les accessoires, ainsi que les agents et personnels auxiliaires de tous les organismes mentionnés ci-dessus.
- Les autres concurrents (pilotes, copilotes), leurs assistants, les propriétaires et détenteurs des autres véhicules.
- Le(s) pilote(s), copilote(s) (les autres accords particuliers entre pilote(s) et copilote(s) prévalent) et leur(s) assistant(s) pour les dommages survenus dans le cadre de la manifestation.

L'exclusion de responsabilité prend effet pour tous les participants dès la soumission de l'inscription, au plus tard après la signature de la présente décharge de responsabilité étendue à toutes les parties concernées. Elle s'applique à toute prétention quel qu'en soit le fondement juridique, en particulier aux prétentions de dommages et intérêts découlant d'une responsabilité contractuelle ou extracontractuelle, ainsi qu'aux prétentions découlant d'un acte illicite. Les exclusions de responsabilité tacites ne sont pas affectées par la clause d'exclusion de responsabilité susmentionnée.

.....
Nom prénom du participant en majuscules.

.....
Lieu et date

.....
Signature du participant

Personne de contact pour les urgences :

Nom, Prenom:

Adresse postale:

Téléphone:e-mail:

Conditions générales de participation

Pour nos manifestations, la règle générale est la suivante : une licence n'est pas requise. Les droits et obligations liés aux licences existantes ne sont pas valables. Nous recommandons de souscrire une assurance appropriée, et en tout cas une assurance santé internationale avec rapatriement.

Inscription : Valable uniquement via notre formulaire d'inscription avec signatures sur les pages 1 et 2

L'inscription peut être scannée et envoyée par e-mail (ou par courrier).

Veuillez apporter le formulaire d'inscription original avec vous à la manifestation.

L'inscription ne devient valable qu'avec la confirmation écrite de l'inscription et après réception des frais d'inscription (sans frais d'endurance) et de la déclaration de décharge de responsabilité signée. L'inscription et/ou le paiement sur place ne sont pas possibles.

Le désistement est possible sans frais jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Un désistement après réception de notre confirmation d'inscription écrite n'est possible que jusqu'à 30 jours calendaires avant la date de début de l'événement. Des frais de traitement de **75€** seront facturés pour cela.

En cas de désistement ultérieur, les frais d'inscription ne peuvent pas être remboursés.

Si une inscription tardive et acceptée, des frais de traitement supplémentaires de **25 €** seront facturés.

Briefings Pilotes :

La participation aux briefings pilotes indiqués dans le programme est obligatoire.

La non-participation entraîne automatiquement l'exclusion de l'événement.

Équipements de protection individuelle :

Le port de vêtements de protection adaptés à la course sur route est obligatoire. Les participants sont seuls responsables du port des vêtements de protection, de leur conformité au règlement, de leur intégrité et de leur parfait état. Les vêtements de protection comprennent une combinaison en cuir (idéalement une seule pièce) avec protections, une protection dorsale, un casque intégral selon la norme ECE 22-05, des bottes et des gants.

Contrôle technique :

Chaque moto est contrôlée pour vérifier sa conformité aux critères de sa catégorie et son aptitude technique pour tout ce qui concerne les pneus, le châssis, les systèmes de freinage, les accessoires et l'étanchéité (huile). Un bocal de récupération d'une capacité d'au moins 0,5 litre doit être raccordé à la mise à l'air du moteur et le cas échéant du réservoir d'huile. Son contenu doit pouvoir être contrôlé et vidé. Les bouchons de vidange du moteur, le cas échéant de la boîte de vitesse, de la transmission secondaire, du pont arrière, du réservoir d'huile, du filtre à huile et de toutes les conduites d'huile externes doivent être sécurisés avec du fil à freiner en acier inoxydable.

Les serre-câbles à vis ne sont pas autorisés sur les câbles de frein. La présence et la bonne lisibilité des numéros de course sur les 3 côtés sont nécessaires pour obtenir l'agrément. Si des réparations sont effectuées après une chute ou si des réparations et/ou modifications majeures sont apportées après le contrôle, l'agrément devient automatiquement caduc et le véhicule doit obligatoirement être présenté à nouveau au contrôle technique.

Les participants sont seuls responsables, à tout moment de la manifestation, de l'état de fonctionnement en toute sécurité et de l'aptitude technique de leur véhicule. L'acceptation au contrôle technique ne dégage pas les participants de cette responsabilité vis-à-vis de leur véhicule.

Il est interdit de rouler sur la piste sans contrôle technique, sous peine d'exclusion.

Autres conditions :

Les instructions de l'organisateur et de ses collaborateurs doivent être respectées dans tous les cas.

Le fair-play et le respect sont les maîtres-mots. Chaque participant doit se comporter de manière à ne pas nuire ni mettre en danger autrui, tant sur le circuit que dans le paddock. Il est strictement interdit de rouler sur le circuit sous l'emprise d'alcool, de médicaments ou de drogues. L'organisation se réserve le droit d'exclure des participants de la manifestation. L'inscription est strictement liée au pilote. Si une moto est conduite par une personne non inscrite, cela entraînera l'exclusion immédiate du pilote initialement inscrit. De plus, des frais de participation complets, payables immédiatement, seront facturés au pilote non inscrit.

Les participants acceptent que les images et les données (par exemple les temps au tour sur "mylaps") puissent apparaître publiquement.